



Commune de Bricqueville-la-Blouette

Première
réunion d'information
des concitoyens
sur les **communes nouvelles**.

Mardi 7 juillet 2015

Cliquer
pour avancer

Pourquoi créer des communes nouvelles ?



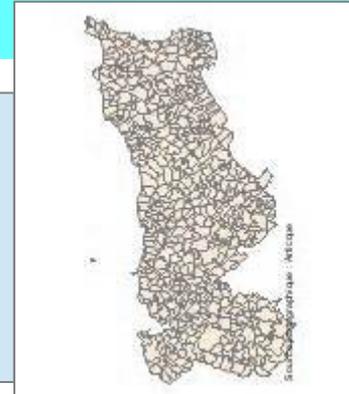
Créée par la loi du **14 décembre 1789**, la **municipalité** est une collectivité territoriale constituant la plus petite division administrative du territoire. Elle devient **la commune** par décret du 10 brumaire an II (**31 octobre 1793**).



La loi de réforme des collectivités territoriales de **2010** crée **la commune nouvelle**. La loi du **16 mars 2015** la reprend et la complète...



Avec 601 communes, la Manche est le douzième département quant au nombre élevé de communes.



La commune nouvelle ne peut bénéficier des avantages de dotation budgétaire que si elle a entre 1000 et 10 000 habitants et si elle est créée avant le 31/12/2015.

Cinq possibilités pour Bricqueville



Rester
indépendant

S'allier avec Saint-
Pierre pour créer
une commune
nouvelle **mais elle
aurait moins 1000
habitants.**

*En l'état actuel
de la réflexion
le conseil municipal
envisage cinq cas :*

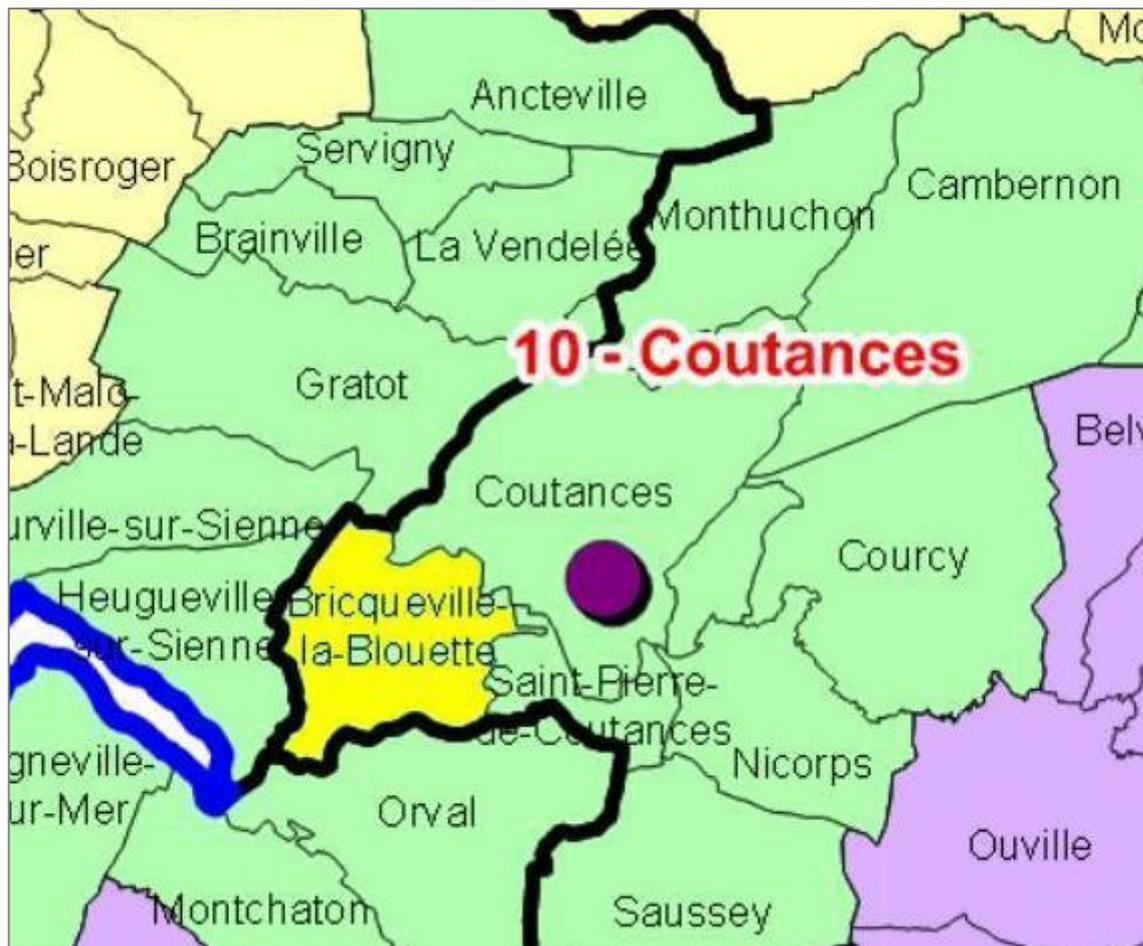
Se marier avec
les communes de
Tourville/Sienne
et d'Heugueville
auxquelles nous
sommes déjà liés
dans le cadre du
RPI (écoles).

Se fondre
dans une grande
commune
nouvelle
(l'ex-canton de
Coutances)

S'allier avec St
Pierre et Courcy
pour être sûr de
dépasser les 1000
habitants.

Cas 1 : Rester seul

Population municipale : 563 habitants. Totale : 592



- La commune garde son autonomie.
- Tous les regroupements restent possibles à l'avenir...

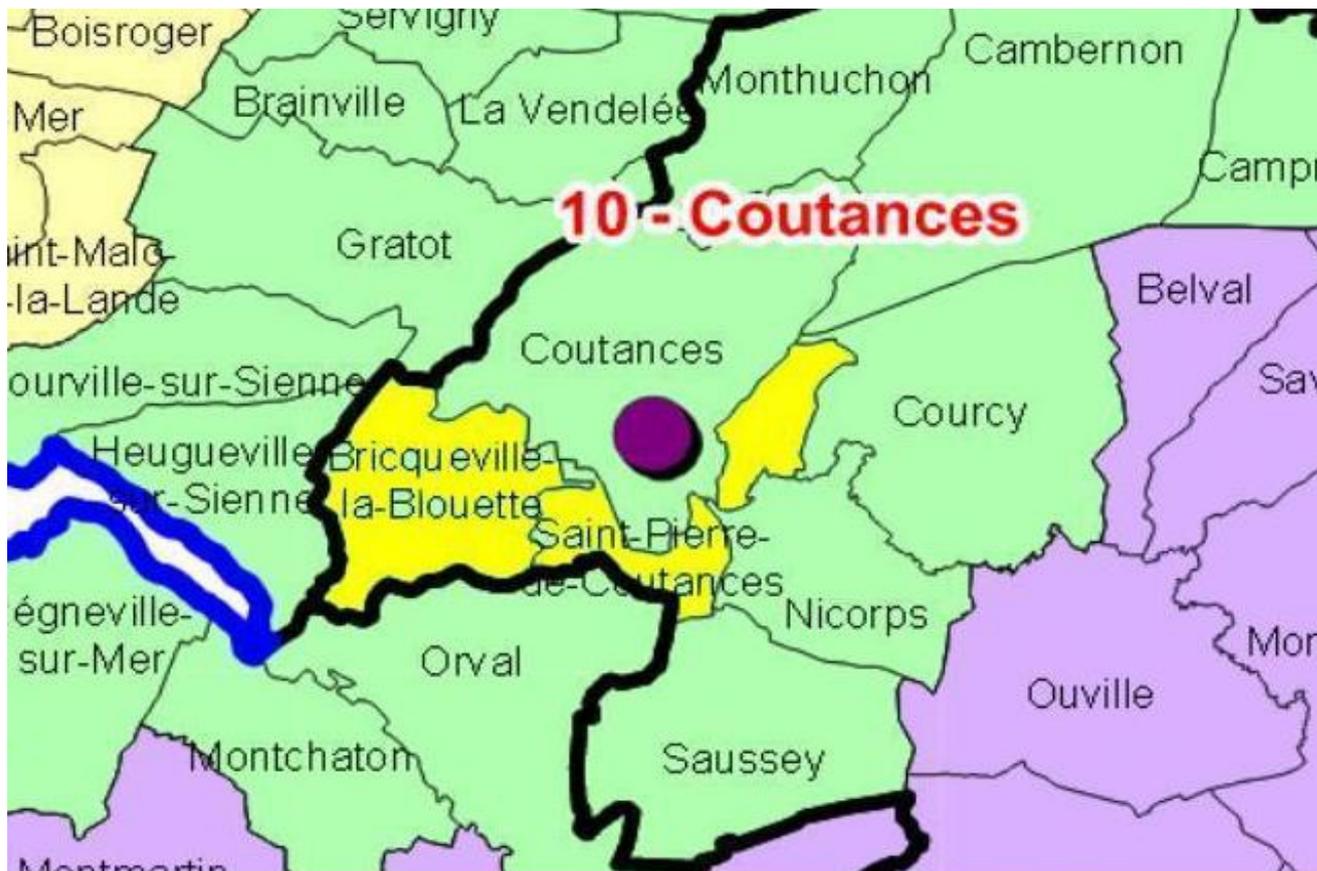
- *Poursuite de la baisse des dotations de fonctionnement pendant 3 ans.*
- *Risque de fermeture de l'école?*

Cas 2 - S'allier avec Saint-Pierre

La commune nouvelle ne peut pas bénéficier de tous les avantages de dotation budgétaire **car elle compterait moins de 1000 habitants.**

Les 2 communes mutualisent déjà des ressources humaines et matérielles.

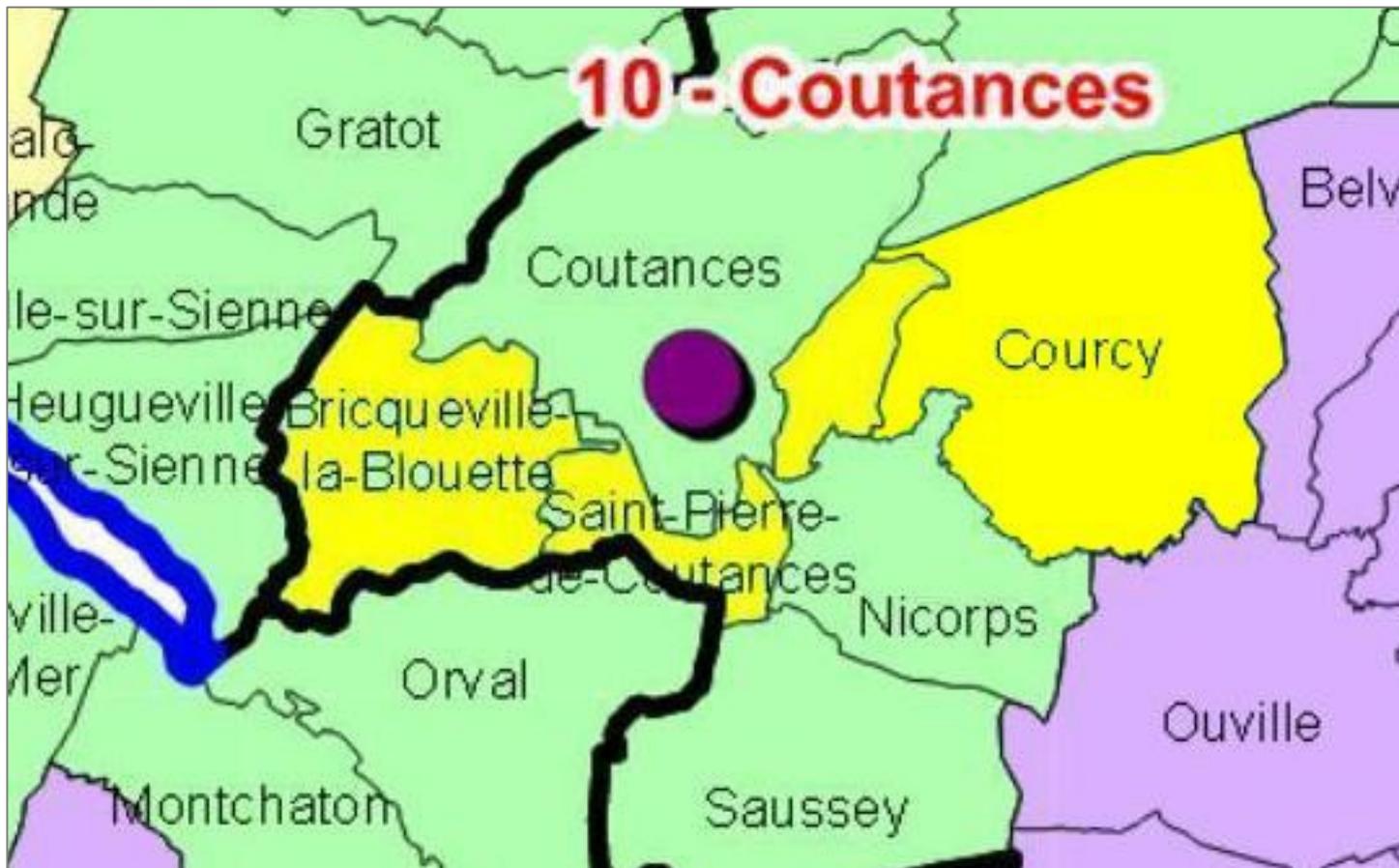
Tous les regroupements restent possibles à l'avenir...



- La commune nouvelle doit procéder à l'unification progressive des impôts locaux.
- Fermeture de l'école?

Cas 3 - S'allier avec St-Pierre et Courcy

- La commune nouvelle peut bénéficier des avantages de dotation budgétaire **elle compte plus de 1000 habitants.**
- 2 communes sur 3 mutualisent déjà des ressources humaines et matérielles.
- Des regroupements communaux autres restent possibles à l'avenir...



- La commune nouvelle doit procéder à l'unification progressive des impôts locaux.
- Ecole?

Cas 4 - Se marier avec les communes de Tourville/Sienne et d'Heugueville

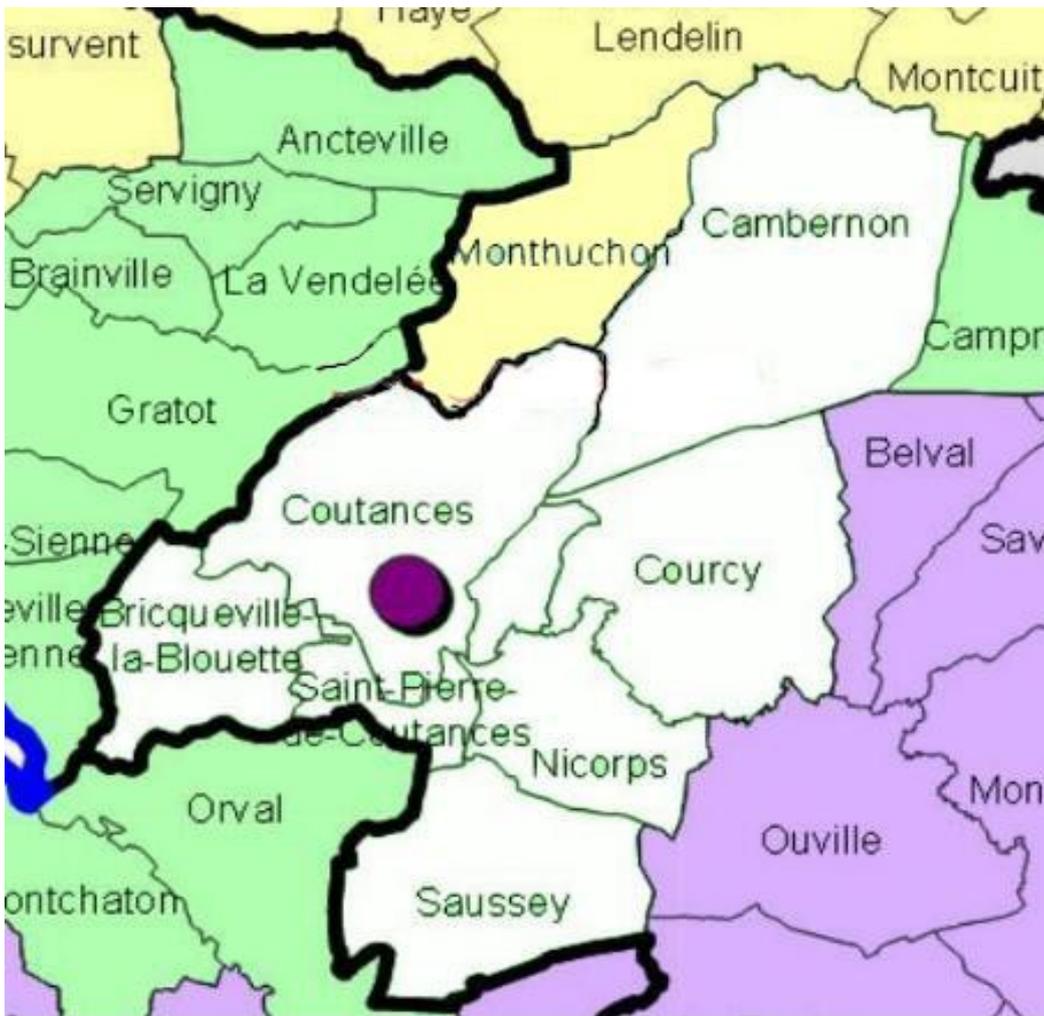
- La commune nouvelle peut bénéficier des avantages de dotation budgétaire
- Elle compte entre 1000 et 10 000 habitants.
- Nous travaillons ensemble dans le cadre du RPI.



- Fermeture possible de l'école?
- Sortie de la CBC pour rejoindre une autre communauté de commune
- La commune nouvelle doit procéder à l'unification progressive des impôts locaux.
- Centres d'intérêts différents?

Cas 5- Se fondre dans la commune nouvelle de Coutances (ancien canton)

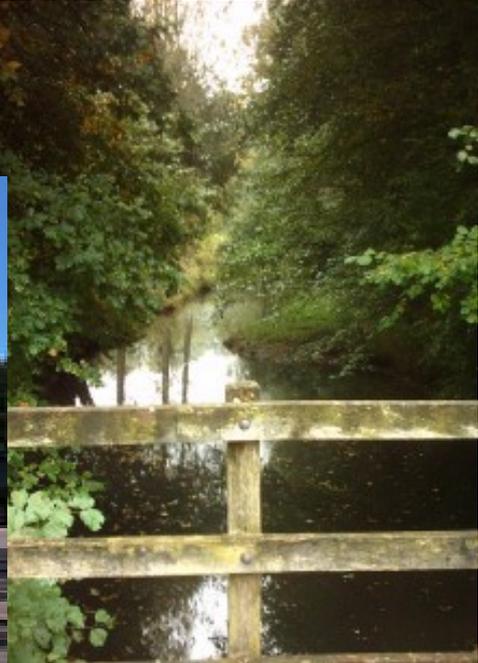
- Nous travaillons ensemble dans le cadre de la CBC...
- Bassin de vie naturel que l'on soit ou non regroupé.



- Pas d'avantages budgétaires (plus de 10 000 habitants.)
- Fermeture de l'école.
- Suppression de postes territoriaux ou municipaux?
- La commune nouvelle doit procéder à l'unification progressive des impôts locaux.
- Risque de perte du caractère Rural?
- Qui maîtrisera l'urbanisation ?
- Bricqueville devient un quartier de Coutances?



**Quelques instants
Pour des
questions ...**



**Cliquer pour
poursuivre.**

Les étapes de notre démarche

Informations et débats
en **Conseil Municipal**
et en **commissions**

Sollicitations
par le **Président de la Communauté**
De commune du Bocage Coutançais
et par des **Maires voisins**

Contacts formels et informels avec des **Maires**
des communes voisines et échanges

Concertation en **Conseil Municipal**

Nouveaux contacts formels et informels avec des
Maires et adjoints des communes voisines

Cette 1ère Réunion d'information des concitoyens

Ce qui a
déjà été fait...

Pour la suite le Conseil municipal propose :

Recueil des remarques et questions des habitants de la commune

Réflexions en **commissions** et en **Conseil Municipal**

Participation de membres du conseil aux **concertations intercommunales.**

Synthèses des informations.

Seconde réunion d'information pour les habitants de la commune.

Consultation des concitoyens.

Décision du Conseil municipal ... de rester seul? de se marier? ... Mais avec qui ???

Définition d'une charte précisant le mode d'organisation (si c'est le cas) de la future commune nouvelle.

A suivre...

Documents annexes

- **Comparatifs des fiscalités locales.**
- **Carte.**
- **Modalités pour la mise en place de la boîte à idées.**

Annexe : Tableau comparatif de la fiscalité locale Et de la population.

Cas 2 et 3

Commune	Population municipale	Population totale	Année de référence	Taxe d'habitation	Taxe sur foncier bâti	Taxe sur foncier non bâti
Bricqueville-L-B.	563	592	2015	12,55%	12,04%	26,86%
St Pierre de C.	418	435	2012	7,99%	13,24%	26,20%
			2015	10,82%	7,74%	16,91%
Courcy	603	610	2012	9,01%	14,02%	29,56%
			2013	9,10%	14,16%	29,86%

Population municipale + Comptés à part = Population totale

Cas 4

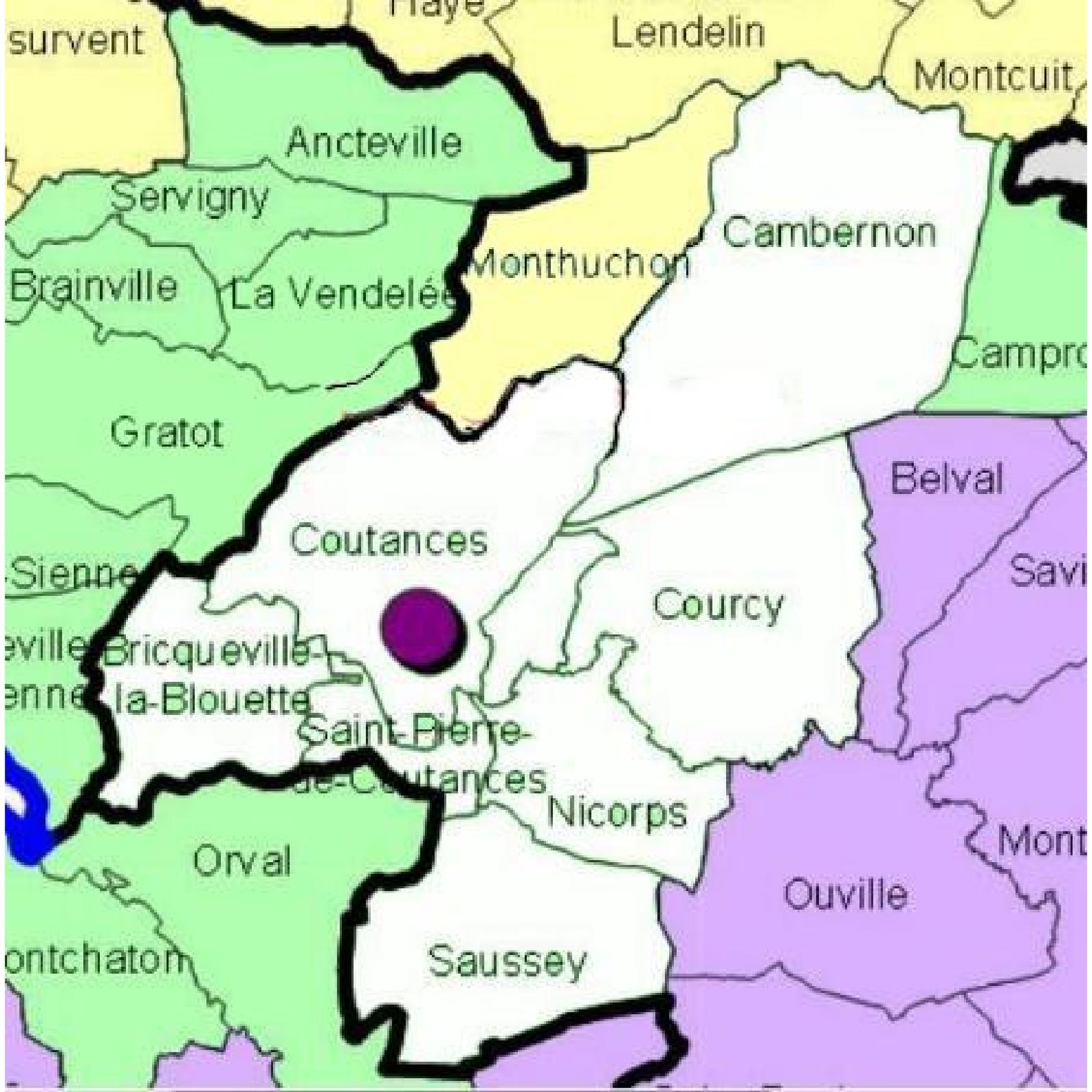
Commune	Population municipale	Population totale	Année de référence	Taxe d'habitation	Taxe sur foncier bâti	Taxe sur foncier non bâti
Bricqueville-L-B.	563	592	2015	12,55%	12,04%	26,86%
Heugueville / S	542	558	2015	13,56%	9,75%	25,35%
Tourville/Sienne	779	812	2012	14,10%	13,05%	20,88%

Population municipale + Comptés à part = Population totale

Cas 5

Commune	Population municipale	Population totale	Année de référence	Taxe d'habitation	Taxe sur foncier bâti	Taxe sur foncier non bâti
Bricqueville-L-B.	563	592	2015	12,55%	12,04%	26,86%
St Pierre de C.	418	435	2012	7,99%	13,24%	26,20%
			2015	10,82%	7,74%	16,91%
Courcy	603	610	2012	9,01%	14,02%	29,56%
			2013	9,10%	14,16%	29,86%
Saussey	494	513	2012	11,72%	16,07%	31,83%
Camberton	730	749	2012	6,28%	17,29%	34,66%
Nicorps	412	433	2012	10,50%	21,68%	34,28%
Coutances	9114	10469	2015	18,70%	15,60%	36,08%

Population municipale + Comptés à part = Population totale



Une démarche citoyenne : Recueil des idées, remarques et questions des bricquevillaises et bricquevillais.

Mise en place d'une **boîte à idées** , remarques et questions à la disposition des habitants de la commune.

1/ A la mairie : vous pouvez déposer vos contributions dans la boîte prévue de cet effet lors des heures d'ouverture de la mairie ou de permanence du maire et des adjoints.

2/ Par courriel à l'adresse suivante : _mairiebricqueville@yahoo.fr

Merci de préciser dans le sujet du message « Communes nouvelles ».

3/ Sur internet par l'intermédiaire de la page contact du site de la commune :

bricqueville-la-blouette.fr/contact/

Merci de préciser dans le sujet du message « Communes nouvelles ».

Merci de votre attention.